



Jusqu'au 14 mars 2026

# Appel à projets national Patrimoine écrit 2026

L'appel à projets national Patrimoine écrit des bibliothèques vise à promouvoir la connaissance du patrimoine écrit des bibliothèques et à appuyer les initiatives des collectivités territoriales en matière de conservation, signalement et valorisation. Il soutient des projets exemplaires portant sur les collections patrimoniales des bibliothèques de ces collectivités ou de leurs groupements, avec une subvention attribuée par le ministère de la Culture.

## Projets soutenus

Les opérations soutenues dans le cadre de l'appel à projets national « Patrimoine écrit des bibliothèques » peuvent concerner l'un des trois domaines suivants :

- Signalement des collections de manuscrits, de livres imprimés anciens, de documents iconographiques ou de fonds locaux et spécialisés.
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de conservation partagée des périodiques (PCPP) régional.
- Conservation des collections patrimoniales.
- Valorisation des collections patrimoniales.

## Contact

Direction générale des médias et des industries culturelles  
Service du livre et de la lecture  
Bureau du patrimoine  
[patrimoine.sll@culture.gouv.fr](mailto:patrimoine.sll@culture.gouv.fr)  
01 40 15 75 81  
182 Rue Saint-Honoré, 75001 Paris

## Informations et dépôt des candidatures

Jusqu'au 16 mars 2026.

- [Présentation de l'appel à projet national « Patrimoine écrit des bibliothèques » \(nouvel onglet\).](#)